

Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien et que vous avez pu profiter de ces demi vacances pour récupérer un peu de l'effort intense imposé par un enseignement à distance permanent.

Depuis l'intervention du premier ministre à l'Assemblée nationale, nous savons désormais que les élèves de lycée ne se rendront pas en établissement avant le mois de juin. De ce fait, il est toujours indispensable de maintenir le lien avec tous les apprenants dans le cadre de la continuité pédagogique. Je vous encourage à poursuivre ce qui vous semble avoir bien fonctionné dans les apprentissages pendant la période de confinement avant ces vacances et aussi, pourquoi pas, tenter de nouvelles approches pédagogiques à distance.

Concernant les examens de cette session et comme évoqué dans mon dernier message, avec mes collègues, madame Coupriaux et monsieur Moinet, nous avons envisagé d'organiser une visioconférence pour vous communiquer des précisions sur l'organisation retenue et les modalités qui devront permettre de répondre à toutes les situations que vous pouvez rencontrer. Nous attendons encore quelques informations complémentaires et, ensuite, nous reviendrons vers vous pour vous préciser la date, l'horaire et les modalités de connexion. Je vous remercie d'avoir alimenté la FAQ académique qui va nous permettre de mieux préparer ce rendez-vous. Vous avez encore la possibilité de l'alimenter en amont de cet échange.

Dans l'attente, vous trouverez la dernière mise à jour de la FAQ officielle (version actualisée au 17 avril 2020) dans laquelle est évoquée la certification des diplômes de la voie professionnelle (CAP, BEP, Mention Complémentaire, Brevet Professionnel, Bac Professionnel) : <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

Je profite de ce message pour vous communiquer un lien vers la plateforme d'outils numériques <https://apps.education.fr/bonnes-pratiques/> . Après la création de votre compte, vous aurez accès à des outils respectant le RGPD.

Par ailleurs, la formation prévue sur la rénovation des CAP ne pourra se faire comme prévu. Néanmoins, il m'apparaît indispensable d'avoir un échange avec les enseignants concernés par cette rénovation. Je vous invite à lire ou à relire dès à présent le GAP et le référentiel qui vous a été communiqué. Vous serez prochainement invité à poser vos questions afin d'optimiser l'échange par visio que nous aurons dans un second temps.

Je vous remercie de continuer à maintenir le lien pédagogique avec nos élèves.

Je vous souhaite une bonne reprise.

Prenez-soin de vous,

**Dominique Beddeleem**



**Dominique Beddeleem**

*Inspecteur de l'éducation nationale  
Économie et gestion*

Doyen du collège des IEN ET-EG

Rectorat de l'académie de Dijon  
2 G rue général Delaborde - 21000 Dijon  
T. 03 80 44 87 17 | P. 06 84 21 85 79  
[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr)

*Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message.*